

Pénurie

Evaluations

ANALYSE

Devoirs

Partenariats

FAPEO

Fédération des Associations de Parents de l'Enseignement Officiel

L'ILLUSION DU BON USAGE DES PUNITIONS À L'ÉCOLE

Emmanuelle Plumat

Fédération des Associations de Parents de l'Enseignement Officiel – ASBL

Rue de Bourgogne, 48

1190 Bruxelles

Tel. : 02/527.25.75 Fax : 02/527.25.70

E-mail : secretariat@fapeo.be

Avec le soutien de la Fédération Wallonie-Bruxelles



L'ANALYSE EN UN COUP D'ŒIL

MOTS-CLEFS

Punition - Obligation - Autorité - Désobéissance - Justice - Bien-être -

Vivre ensemble - Empathie

Ce qui met le feu aux poudres commence par un article¹ de presse .

Alors, les commentaires et les réactions drainées par les réseaux sociaux vont bon train. Ils interpellent à plus d'un titre, et sont très largement virulents. Il ne s'agit pas pour les commentateurs de critiquer seulement la proposition émise, mais de débattre de façon plus large sur le laisser-aller supposé de l'organisation de l'enseignement, du niveau qui « depuis des années ne fait que baisser (sic) ».

La proposition de remettre à plat les dispositifs de sanctions et de disciplines imposées par l'école ouvre un débat sur l'avenir de notre société clairement considérée comme trop permissive.

« Il est un temps que les moins de vingt ans ne peuvent pas connaître (...) »² comme le dit si bien la chanson, ainsi pourrait commencer cette analyse car c'est cette première impression qui me conduit à rédiger ces quelques lignes sur le bien-fondé du maintien ou non, des dispositifs de sanctions et punitions au sein de l'école. Certaines situations pourraient trouver solutions dans l'application d'autres méthodes d'encadrement voire de travail. Tel l'usage de moments de détente et de relaxation afin de calmer les élèves dissipés, énervés ou en colère.

Proposer d'autres méthodes et revendiquer un autre mode de fonctionnement qui serait plus en cohérence avec une société démocratique égalitaire ouverte sur l'avenir semble faire partie d'un sujet tabou, voire honteux, inacceptable, intolérable.

Que dire dès lors, de ce droit pourtant inaliénable qu'est la possibilité de ne pas se soumettre aux règles estimées parfois injustes : le droit à la désobéissance constructive serait-il devenu illégitime ? Le droit de parler librement, de faire valoir ses idées, d'être ouvert sur d'autres choses estimées plus justes, deviendrait-il interdit ?

Ne pourrait-on plus déconstruire, décroisonner (s'inspirer d'autres techniques, d'autres usages en cours ailleurs avec d'autres savoir-faire), innover, progresser, faire œuvre de

¹ Scagliola Demetrio, *Les punitions à l'école, une méthode dépassée ? Voici la proposition que le PS souhaite « généraliser » pour les élèves*, SudPresse du 17/11/2016, consulté le 31/07/2017, <http://www.sudinfo.be/1720286/article/2016-11-16/les-punitions-a-l-ecole-une-methode-depasee-voici-la-proposition-que-le-ps-souh>

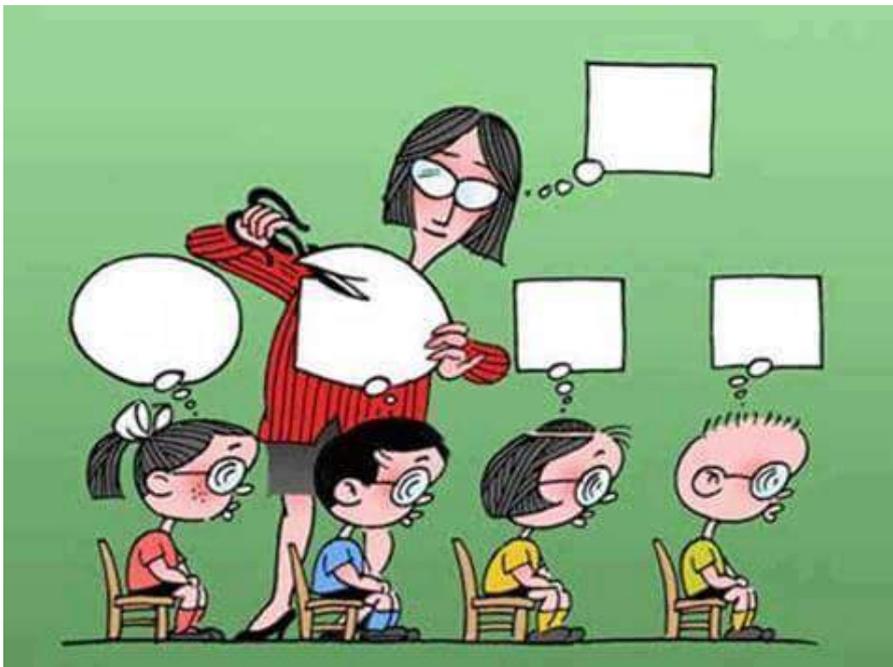
² Paroles de la chanson La Bohème de Charles Aznavour
<https://www.youtube.com/watch?v=Oj-3hk2L7MQ>

tolérance, être à l'écoute des nouvelles propositions, suggérer la fondation d'une « autre école », d'un autre type d'enseignement ?

Une école ouverte sur toutes les différences, sur tous les modes de pensées positives et tolérantes, qui veillerait d'abord au bien-être des enfants, au respect de toutes les familles, dans un cadre bienveillant où il fait bon de vivre ensemble, est-ce une idée indécente ?

Il me semble être un devoir de crier gare contre ce genre de dérive autoritaire, qui semble traverser, telle une lame de fond, notre société en crise, en mal de changements progressistes.

3



³ Thinking Minds , Site web éducatif : <http://www.thinking-minds.net>

TABLE DES MATIERES

L'analyse en un coup d'œil	1
Introduction.....	4
La santé et le bien-être des enfants en Fédération Wallonie-Bruxelles, un souci ?	5
De l'empathie à l'école.....	7
Juste ou pas juste ?.....	7
Un nécessaire dialogue à construire	9
Et si l'efficacité passait par la justice ?	10
Conclusion.....	11
Bibliographie.....	12

INTRODUCTION

« Garde-toi de donner par force aux enfants l'aliment des études, mais que ce soit en le mêlant à leurs jeux, afin d'être encore plus capable d'apercevoir quelles sont les inclinations naturelles de chacun. »

Platon (IV siècle av. J.-C.)

« Les punitions, les retenues, les notes sévères dans le journal de classe, c'est dépassé » ainsi commençait l'article de Demetrio Scagliola dans le quotidien SudPresse ⁴, pour expliquer la proposition émise par Anthony Dufrane, « jeune député (PS) », de « généraliser les séances de méditation pour les élèves stressés et difficiles. » cette proposition fait écho au constat, selon lequel, de plus en plus d'enfants - dès les classes de primaire jusqu'en secondaire – subissent un stress important, voire qui peut les amener au burnout, toujours dommageable pour la bonne santé, et évidemment nuisible pour la poursuite des études dans un climat serein.

L'ampleur et surtout la virulence de certains commentaires qui ont suivi la parution de l'article sur internet interpelle, du banal : « L'enseignement n'est plus ce qu'il était », à « cela fait combien de temps que ce (...) n'a plus mis ses pieds dans une salle de classe pour dire des bêtises pareilles ? », **en passant par** : « On se plaint du système judiciaire qui ne punit pas assez les coupables, et ceux que l'école aurait pu redresser vont partir du principe qu'on n'est jamais vraiment puni. C'est juste ridicule », **et à l'arrivée (évidemment !?)** : « J'adore le lien que vous faites avec la justice. De nos jours les gens contestent sans cesse l'autorité » **sans oublier** « Moi je suis d'accord, si en parallèle on supprime les amendes pour excès de vitesse, les procès pour culture de cannabis, les condamnations financières des travailleurs au noir Et toutes autres punitions de la justice envers les citoyens turbulents ... faut rester logique, non ? ».

Ainsi voilà le grand retour des vigiles de la pensée, qui alertent sur les dérives « anarchistes »⁵ de la société démocratique, de la propagation d'idées et de l'amalgame avec le laisser-aller des « Bisounours (sic) » qui nous mènera au chaos.

Pour rester dans le ton, on aurait envie de compléter par le : « Faut pas alors s'étonner que tout fout l'camp Madame ! ».

Même si cette illustration n'est pas exhaustive de toutes les idées et suggestions – ouf ! – proposées par nos concitoyens, au travers de ces commentaires, puisqu'il y a bien évidemment des personnes aux opinions plus mesurées et plus raisonnées, voire assez ouvertes pour s'intéresser aux autres pistes possibles et donner un autre son de cloche (enthousiaste à l'idée d'essayer d'autres méthodes)... néanmoins le nombre de réactions à ce court article,

⁴ Op.cit.

⁵ Rappelons d'ailleurs ici au passage que l'anarchie n'est pas « le grand bazar désorganisé » comme la pensée courante et le langage familial l'utilise ! L'Anarchie c'est d'abord et avant tout le refus de se laisser enfermer dans un système coercitif qui aux mains de certains, risque de prendre le pas sur la liberté des Hommes. Ce qui n'implique pas de facto que ce soit une liberté sans limites et sans entraves d'ailleurs !

interpelle ; tout comme d'ailleurs ce genre de réflexion : « alors *changeons le pacte d'excellence en pacte de 'chacun fait ce qu'il veut'*. *Bonjour la société de demain* ». Ce chœur qui réclame à cor et à cris des sanctions, punitions (alors que l'on évoque le mal-être des enfants), pour maintenir ces derniers dans le 'droit chemin'.

L'amalgame d'associations d'idées de type réactionnaires, prônant le retour des « vraies valeurs » glace le dos.

Je repense à cette phrase de A. Gramsci : « *Le vieux monde se meurt, le nouveau monde tarde à apparaître et dans ce clair-obscur surgissent les monstres.* » Et j'espère qu'elle ne se révélera pas à nouveau exacte.

Peut-être excessif de glisser ceci à ce propos, mais, n'y a-t-il pas de quoi s'indigner à lire ce genre de choses ? Le droit d'avoir d'autres idées sur la conduite du monde doit-elle nécessairement aboutir à ces dérives pré totalitaires vidant toute opposition de son contenu par la moquerie, l'ironie ou l'insulte ? Et puis et surtout, les enfants, s'ils sont mal dans leur peau, sont-ils à blâmer, à plaindre, à consoler ou, seulement être redressés, forgés pour les endurcir, pour les remettre dans « le bon et droit chemin » ?

Le droit de dépasser des limites, et oui parfois de désobéir, ne serait-il donc qu'à jeter aux orties ? Or n'est-ce pas en franchissant la norme que l'on amène le changement ?

LA SANTÉ ET LE BIEN-ÊTRE DES ENFANTS EN FÉDÉRATION WALLONIE-BRUXELLES, UN SOUCI ?

Sans préjuger des propositions véritablement émises par M. Dufrane – le député wallon à l'origine de celles-ci –, ni par ailleurs préjuger des méthodes alternatives qui ont été proposées, ce diagnostic de mal-être engendré par certaines conditions de vie des enfants notamment à l'école, est signalé par la dernière enquête sur le bien-être et la santé des élèves⁷ en Fédération Wallonie-Bruxelles.

Sans en reprendre toutes les lignes de force, il y apparaît que 20 % des enfants en FWB se considèrent comme ayant une faible qualité de vie. Ce concept reprend différents domaines d'analyses, il se fonde sur des aspects psychologiques, physiologiques, fonctionnels et sociaux.

⁶ Philosophe, écrivain et théoricien politique italien, mort dans les geôles de son pays au moment de la dictature de B. Mussolini. Biographie disponible en suivant ce lien https://fr.wikipedia.org/wiki/Antonio_Gramsci

⁷ Moreau N., Lebacqz T., Dujeu M., de Smet I., Castetbon K., *Comportements, Bien-être et Santé des élèves. Enquêtes HBSC 2014 en 5ème et 6ème primaire et dans le secondaire en Fédération Wallonie-Bruxelles*. Service d'information, promotion, Éducation Santé (SIPES), Ecole de Santé publique, Université Libre de Bruxelles.2017.320p. Consulté le 15/07/2017 http://sipes.ulb.ac.be/index.php?option=com_mtree&task=att_download&Blink_id=195&Bcf_id=24.

La situation de mal-être perdure dès la fin des primaires jusqu'en secondaire et s'amplifie même.

L'analyse porte sur plusieurs indicateurs, elle montre qu'il y a des différences selon les genres (les filles se sentent moins bien dans leur peau que les garçons), l'âge influence (sans étonnement, on constate un plus grand mal-être ressenti à l'adolescence), la structure familiale joue également (notamment en fonction des contacts, des moments de partage, discussions à la maison).

Le niveau socio-économique est aussi à prendre en considération puisque les enfants issus de milieux moins favorisés peinent à trouver confiance en eux, et rapportent avoir de plus grandes difficultés à trouver leur « place » pour pouvoir envisager sereinement leur avenir. Les plaintes relatives à l'état de santé sont diverses, et varient aussi en fonction de l'âge, en primaire les élèves évoquent des difficultés à l'endormissement, de la nervosité et leur mauvaise humeur.

Le pourcentage des enfants qui éprouvent ces symptômes est en augmentation depuis 2010. En secondaire, il s'agira chez les élèves de sentiments fréquemment ressentis de nervosité et de déprime.

Si huit enfants sur dix en FWB s'estiment en bonne santé, il reste que 20% de jeunes en ont une perception négative !
Et ce sentiment négatif augmente avec la poursuite du parcours scolaire.

Loin de moi de tirer à boulets rouges sur l'école qui serait seule source du mal... bien évidemment que tel n'est pas le sens de mon propos, puisque j'indique ci-dessus la nécessaire prise en compte de plusieurs facteurs pour comprendre le ressenti des élèves. Notamment la vie hors de l'école, au sein de familles, dans toutes les activités extrascolaires.

Cependant les grandes lignes conductrices de conclusion de l'enquête, démontrent qu'une part importante des enfants, ne se sent pas bien, que le stress, l'énerverment, sont causes des plaintes, et sont sources de mal-être. L'enquête suggère dès lors que réfléchir à d'autres pistes de travail, à d'autres solutions (notamment pendant le temps passé à l'école) peut être le défi à relever pour améliorer la situation dans les années à venir.

Il semble donc qu'organiser un débat sur des méthodes d'actions innovantes pour améliorer les conditions de vie des enfants notamment au sein de l'institution scolaire est une bonne suggestion.

S'inspirer des nouvelles façons de faire, adapter (n'en déplaise à certains ironisant sur le manque de sérieux des propositions prônées) les méthodes d'accueil, d'encadrement des enfants, limiter l'usage des sanctions et punitions, afin de restaurer un climat propice à l'écoute, à la confiance, à la détente et au bien-être me paraît en phase avec la réalité observée.

DE L'EMPATHIE À L'ÉCOLE

Juste ou pas juste ?

« Il paraît que des « pédagogistes » malveillants ont décidé d'assassiner l'école ! Comme çà un beau matin, ils se sont levés, se sont concertés, et ils ont décidé la mise à mort de notre glorieuse et immaculée Éducation Nationale, par overdose de bienveillance, de refus des bonnes vieilles méthodes qui ont fait leurs preuves, puisqu'elles ont réussi aux élites d'aujourd'hui. Un véritable complot vous dit-on ! (...) Les mêmes, on le suppose, ont paraît-il réussi à imposer dans les manuels scolaires (...) une théorie du genre qui ne figure nulle part dans les programmes. (...) Le monde est devenu fou. (...) Ainsi certains attisent la peur (...) de l'échec scolaire des enfants, du déclassement, du chômage, pour pousser l'opinion publique à réclamer le retour aux fondamentaux et à la sélection précoce. Le monde est injuste, pourquoi l'école échapperait-elle à la règle ?
Mais au fond, qu'en pense vraiment la majorité très silencieuse, quand elle n'est pas tenue de prendre parti pour ou contre un slogan simplificateur et biaisé ? Que veut l'opinion publique, de plus en plus demandeuse d'écoles et de pédagogies alternatives (...) à rebours de l'exigence d'un retour à des méthodes pédagogiques autoritaristes d'un autre temps ? »⁸

Ces quelques lignes extraites d'un article de la revue de l'association française le CERAP⁹, démontrent, qu'en France également, le sujet sur le maintien de certaines méthodes de fonctionnement de l'enseignement fait débat, dans les mêmes termes qu'au sein de notre enseignement francophone.

Ainsi, sont mis dos à dos les détracteurs qui en majorité considèrent qu'il faut en revenir aux méthodes anciennes pour garantir le fonctionnement optimal de l'institution, et les progressistes qui souhaitent, au contraire voir les choses évoluer afin d'adapter l'école et son fonctionnement au contexte sociologique actuel : prendre en compte les changements de la société, mieux considérer les problématiques soulevées face au décrochage scolaire, au taux d'absentéisme, au mal-être ressenti par les enfants.

Des recherches de terrain s'interrogeant sur le vécu psychique des jeunes¹⁰, démontrent que les sanctions-punitions utilisées comme dispositifs de résolution de conflit ou de renforcement des règles, interviennent dans le ressenti psychique des jeunes, et soulèvent la question des sentiments de justice, et d'injustice vécus.

⁸ Blanchard Cécile, *Mais où allons-nous ?* Cahiers pédagogiques : Justice et injustices à l'école ; n° 532, <http://www.cahiers-pedagogiques.com>

⁹ Cercle de Recherche et d'Action Pédagogiques

¹⁰ Gevrey Vincent, *De l'injustice à la souffrance*, Cahiers pédagogiques : Justice et injustices à l'école, n° 532, <http://www.cahiers-pedagogiques.com/De-l-injustice-a-la-souffrance>

En effet au-travers de différents groupes de paroles, les élèves en situation de décrochage scolaire amenés à discuter sur le sujet, évoquent très souvent en amont des sanctions-punitions, un problème de rapport de force qui d'entrée de jeu les place en situation désavantageuse au profit du monde des adultes qui les encadrent. Les jeunes ressentent une négation de leur identité propre au profit du groupe qu'il constitue avec leurs pairs : les privant ipso facto de toute velléité de revendication et de défense. L'injustice ressentie apparaît chez eux comme faisant partie d'un marché de dupe dans lequel ils doivent se soumettre, expliquant par là une institutionnalisation de l'injustice au sein de l'école. Concrètement :

- Leur statut d'élève vécu comme inférieur aux adultes, les priverait de tout droit.
- L'école serait le lieu de la distinction sociale, des inégalités, des discriminations, et par conséquent des injustices communément admises.
- Les adultes « profitant » de leur statut de supériorité pour justifier toutes sortes de dérives autoritaires, allant de la négation des personnalités différentes, à l'exercice journalier du non-respect de l'individu et enfin à sa condamnation.
- Et précisément la négation des différentes personnalités au sein des groupes serait particulièrement mal vécue, puisqu'en cas de problème un élève se sentirait obligé de se « déchirer » - entre soi et l'autre de son groupe - afin de ne pas être englobé, amalgamé au(x) mauvais élément(s). Cette déchirure ressentie comme particulièrement blessante, l'amène à se sentir « enchaîné » au groupe.

Si cet exemple s'applique en particulier au mal-être, ressenti des jeunes à l'adolescence, d'autres expériences de terrain évoquent également une injustice institutionnalisée¹¹ lorsque l'on évoque les choix de réorientations scolaires en cas d'échec ou de piètres résultats ; ces remédiations sont souvent considérées comme inadaptées : les élèves parlent d'entrée de jeu de pré jugement de leur personnalité.

Ce jugement de valeur est particulièrement mal vécu, il entraîne souvent, par voie de conséquence une désaffiliation aux programmes d'accompagnement mis en place : une position de « retrait » est adoptée et aboutit au décrochage complet !

Quels que soient les exemples et quels que soient les problèmes vécus, et au-travers des différents cas de figure, les enfants, les élèves - jeunes ou moins jeunes- demandent à être écoutés, entendus, et se plaignent de ne pas avoir le droit de parole pour se faire comprendre.

De leur côté les enseignants et le personnel encadrant souhaiteraient également pouvoir parler de leurs difficultés à maintenir des dispositifs qui ne correspondent plus aux expériences de la vie quotidienne. Quant aux familles, surtout celles qui ne s'identifient pas aux valeurs dominantes (objectifs de réussite, idéologie du mérite, nécessaire guidance du travail et soutien à domicile) drainées par l'école, elles vivent les situations d'échec dans un profond désarroi, voire un abandon entraînant désertion, désaffection parfois jusqu'au rejet total de l'institution et de son organisation.

¹¹ Haeri Olivier, Philippon Anne, *Construire une école juste, à son échelle*, Cahiers pédagogiques : Justice et Injustice à l'école, n° 532

Un nécessaire dialogue à construire

Les punitions-sanctions ne fonctionnent pas ou plus, la restauration de l'autorité prônée par certains, l'usage des méthodes anciennes, ne produit pas ou peu d'effets. Elles ne semblent plus être adaptées au monde dans lequel nous vivons.

L'organisation, les horaires, les rythmes de vie en classe semblent difficiles à maintenir. Les enfants sont stressés, énervés, les problèmes d'attention sont répétitifs. Les plaintes sont récurrentes, l'injustice ressentie et mal vécue persiste chez les jeunes.

Les familles se plaignent aussi, en cause la course effrénée pour arriver à boucler toutes les activités ponctuant le quotidien, les horaires inadaptes ou trop lourds à porter, le manque de temps disponible, d'aide et/ou d'accompagnement, l'incompréhension face aux requêtes de l'institution... le manque de dialogue avec les différents interlocuteurs, les dispositions de programmes mal compris, les décisions jugées arbitraires, injustes.

Les valeurs prônées par l'institution sont en décalage avec les attentes des familles : la garantie d'un enseignement égalitaire qui permettra aux enfants de trouver leur place plus tard dans la société.

Les enseignants se plaignent aussi : le rapport à l'autorité et le rapport au savoir ne sont plus les mêmes. L'impression de ne pas pouvoir se faire entendre des différentes parties ressurgit au-travers des diverses expériences et témoignages. Les vieilles recettes ne fonctionnent plus, ou mal.

Les résultats d'évaluation sur les performances des élèves, largement diffusés jettent un trouble et un doute sur la qualité de leur enseignement.

Des dialogues de sourds semblent s'être insinués partout au sein et hors de l'institution, chacun se cramponne à sa fonction, à son rôle, à son statut, alors que ceux-ci sont de plus en plus remis en cause.

Dans ce contexte de nouvelles pistes de travail se dégagent notamment au-travers des groupes de paroles et/ou d'échanges avec les différentes parties.

Le concept de **bienveillance** est au goût du jour, il naît de l'idée qu'il faut pouvoir écouter et dialoguer avec « l'autre » ; une porte s'entrouvre sur d'autres méthodes alternatives.

La notion d'**empathie** traverse celles-ci : prendre en compte le ressenti de l'autre, s'ouvrir à lui afin d'instaurer un dialogue pour arriver à le comprendre, encourager à oser, inviter à réaliser, à agir.

Cela passe par l'installation par exemple d'une séance de lecture collective permettant de rappeler les rôles des uns et des autres dans le respect de tous, ou d'une sortie de groupe afin

de mettre en pratique certaines notions qui allieront éducation formative théorique et pratique (comme faire un jardin collectif, etc.).

Si tout cela démontre une réelle volonté d'agir, néanmoins le concept de bienveillance doit être précisé. En effet, non clairement défini, il risque, dans sa mise en application, de devenir un fourre-tout sémantique aboutissant au tout et n'importe quoi !

À titre de (mauvais) exemple tenter de calmer un jeune enfant dissipé ou en colère par une séance de recopiage d'une page de dictionnaire, risque de ne pas apporter grand changement et grand résultat !!

Il est nécessaire dans ce contexte de s'entendre sur les nouvelles méthodes, d'évoquer les problématiques posées, de s'entourer d'avis qui pourront éclairer, donner des pistes d'actions valables. Jouer les apprentis sorciers ne permettra pas le réenchantement du monde de l'école par simple coup de baguette magique. Les difficultés de vie de familles toujours plus nombreuses, demanderont l'application de mesures rigoureuses afin d'être prises non seulement dans la globalité des situations vécues au jour le jour, mais aussi, afin d'être efficaces et durables.

Comment évaluer les effets de cette politique de la bienveillance. Et puis d'abord, c'est quoi exactement laisser-parler, ou laisser-faire ? Et comment s'y prendre ? Le métier d'enseignants sera-t-il à l'avenir doublé d'un nécessaire cursus universitaire en sociologie pour arriver à s'inscrire dans la compréhension et l'explication du monde qui l'entoure ? Ou externaliserons-nous certaines de ces tâches à des spécialistes qui indiqueront les voies à suivre, les méthodes à utiliser ? N'y a-t-il pas risque de marchandisation des programmes d'enseignements ?

Et si l'efficacité passait par la justice ?

Si l'on commençait d'abord par viser la justice sociale à l'école au lieu de viser la performance ? Telle est l'hypothèse de travail de François Dubet¹².

Pour le sociologue, le ministère de l'Éducation nationale¹³, doit fixer les objectifs à atteindre, gérer les moyens, et s'assurer de la réussite de ces objectifs, il doit assurer les conditions de réussite aussi du corps enseignant : offrir de bonnes conditions de travail aux équipes.

L'école (au-travers l'Etat) se doit d'assurer la transition de l'instruction à l'éducation mais ne doit plus être à l'origine des fausses promesses de réussite d'avenir des élèves, par l'obtention des épreuves et l'obtention des diplômes.

¹² Dubet François, *Donner autant à ceux qui ont moins*, Cahiers Pédagogiques : Justice et injustice à l'école, n°535, <http://www.cahiers-pedagogiques.com/Francois-Dubet-Donner-autant-a-ceux-qui-ont-m...>

¹³ Dans les lignes de références lues, l'auteur précise que les diagnostics qu'il pose sont valables et France et en Belgique.

L'école ne peut plus revendiquer aujourd'hui cette valeur : le chômage, les difficultés à décrocher un emploi même lorsque l'on est diplômé, démontrent à suffisance que ce n'est pas seulement et uniquement par l'école que l'on obtient les clés de la réussite. Si tant est, qu'elle y ait un jour réussi !

L'institution doit en finir avec ce mensonge, comme elle doit arrêter de dire qu'elle redistribue les mêmes chances à tous. L'école aujourd'hui reste largement inégalitaire, discriminatoire. Ses codes, son langage sont ceux de la classe dominante, les méthodes n'avantagent que ceux qui sont capables d'user et de comprendre ceux-ci. Ce qu'il faut pour garantir l'égalité c'est donner à tous les mêmes chances de pouvoir accéder aux savoirs, d'aider les plus faibles, les moins nantis, afin qu'ils puissent être mieux armés face à l'avenir. L'école doit renouer le dialogue avec les personnes les plus fragilisées, au risque d'être de plus en plus discréditée, remise en question. Elle doit mettre en place des méthodes adaptées aux situations de vie des familles, apprendre à se former et aller chercher par soi-même les apprentissages et futurs acquis qui permettront de s'en sortir dans la vie.

Apprendre à apprendre, donner l'envie de découvrir, ne pas juger sur les modes d'acquisitions des savoirs, considérer que les savoirs évoluent, prendre en compte les rythmes différents, s'ouvrir à l'autre, donner le temps, rejeter l'idée de mérite, aider, épauler, accompagner.

Pour le sociologue, l'avenir de l'école est à ce prix, car en perte totale de légitimité, sa désacralisation est telle que si des efforts ne sont pas consentis toute une partie de la population risque de s'en détourner.

CONCLUSION

A propos « de la vague actuelle de nostalgie et de tentations réactionnaires », le sociologue François Dubet explique ceci « (...) [or] le métier d'enseignant se transforme, en même temps que l'imaginaire de l'école reste figé et entraîne des crispations croissantes. C'est pour cela que les gens sont malheureux. On ne peut pas vivre éternellement dans un grand écart entre ce que l'on fait et ce que l'on déclare. On s'aperçoit en outre qu'un grand nombre d'élèves « ne veulent plus jouer », ne travaillent pas, deviennent violents, exercent un emploi pendant leurs études car ils ont l'impression de se former là davantage qu'à l'école, ce qui est très inquiétant. On peut avoir l'impression d'un délitement derrière un décor de grands principes. »

L'avenir de l'école devrait donc sa garantie d'avenir en visant absolument l'équité, la justice, le respect, en assurant réellement l'égalité. Il s'agirait pour ce faire, d'être « innovant » en appliquant concrètement les valeurs d'humanité qui garantissent et maintiennent le vivre-ensemble dans la reconnaissance des individus les plus fragilisés.

BIBLIOGRAPHIE

Blanchard Cécile, *Mais où allons-nous ?* Cahiers pédagogiques : Justice et injustices à l'école ; n° 532, <http://www.cahiers-pedagogiques.com>

Dubet François, *Donner autant à ceux qui ont moins*, Cahiers Pédagogiques : Actualités éducatives ; n°429-430, <http://www.cahiers-pedagogiques.com/Francois-Dubet-Donner-autant-a-ceux-qui-ont-m...>

Gevrey Vincent, *De l'injustice à la souffrance*, Cahiers pédagogiques : Justice et injustices à l'école, n° 532, <http://www.cahiers-pedagogiques.com/De-l-injustice-a-la-souffrance>

Gramsci Antonio : Philosophe, écrivain et théoricien politique italien, mort dans les geôles de son pays au moment de la dictature de B Mussolini. Biographie disponible en suivant ce lien https://fr.wikipedia.org/wiki/Antonio_Gramsci

Haeri Olivier, Philippon Anne, *Construire une école juste, à son échelle*, Cahiers pédagogiques : Justice et Injustice à l'école ; n° 532, <http://www.cahiers-pedagogiques.com/Construire-une-ecole-juste-a-son-echelle>

Moreau N., Lebacqz T., Dujou M., de Smet I., Castetbon K., *Comportements, Bien-être et Santé des élèves. Enquêtes HBSC 2014 en 5ème et 6ème primaire et dans le secondaire en Fédération Wallonie-Bruxelles*. Service d'information, promotion, Éducation Santé (SIPES), Ecole de Santé publique, Université Libre de Bruxelles.2017.320p. Consulté le 15/07/2017 http://sipes.ulb.ac.be/index.php?option=com_mtree&task=att_download&blink_id=195&cf_id=24.

Scagliola Demetrio, *Les punitions à l'école, une méthode dépassée ? Voici la proposition que le PS souhaite « généraliser » pour les élèves*, SudPresse du 17/11/2016, consulté le 31/07/2017, <http://www.sudinfo.be/1720286/article/2016-11-16/les-punitions-a-l-ecole-une-methode-depassee-voici-la-proposition-que-le-ps-souh>